

DOB 2023
6 février 2023
Introduction de Christian COAIL

Mesdames et Messieurs,
Mes chers collègues,

Notre débat d'orientations budgétaires s'inscrit dans un contexte économique et social délicat. Depuis plusieurs mois, nous devons composer avec une forte inflation, inflation qui restera élevée en 2023, avec des coûts énergétiques qui explosent, une situation sociale plus que tendue et des charges qui nous sont imposées (hausse du point d'indice, Ségur de la santé) et qui ne sont que faiblement compensées. Le rapport d'orientations budgétaires présenté tout à l'heure en sera l'expression. S'ajoute à cela le mouvement continu du Gouvernement visant à supprimer le pouvoir de taux des Départements, les privant de toute autonomie financière.

Ainsi, après la suppression de la taxe du foncier bâti en 2020 pour les Départements et son remplacement par de la TVA, voilà que la suppression de la CVAE est mise en œuvre sur 2 ans avec cession d'une fraction de TVA pour la remplacer. Conséquence, l'autonomie financière du Département est ramenée de 8 à 3,89 %.

Le macronisme jacobinisme est à l'œuvre tout comme le mépris des corps intermédiaires dans le débat sur la réforme des retraites, ce qui contribue à renforcer l'unité syndicale de ce qui n'avait pas été observé depuis bien longtemps.

Un seul de ces corps intermédiaires trouve grâce aux yeux du président de la République, il s'agit des Républicains qui pour l'occasion sont appelés à servir de supplétifs pour faire passer la réforme sous recours au 49.3. Face à eux, on retrouve 70 % des Français hostiles à la réforme, une unité syndicale et un mouvement social très suivi.

Dans l'actualité nationale de ces dernières semaines, un autre événement a pu attirer notre attention en Côtes d'Armor : l'interpellation de Bernard Bensaïd, PDG du groupe AVEC. Il faisait l'objet depuis des semaines d'articles répétés, notamment du *Canard enchaîné*, pour la gestion controversée de son groupe qui s'est fait une spécialité de reprendre des structures en difficulté pour profiter ensuite de l'argent public. Bernard Bensaïd, au bout de sa garde à vue, a été mis en examen pour prise illégale d'intérêts et détournement de fonds publics. L'enquête déterminera la réalité des charges graves qui pèsent contre lui. Il demeure évidemment présumé innocent. Il n'empêche que nous n'avons pas manqué d'alerter,

lors du mandat précédent, sur les dangers du modèle AVEC, auparavant doctgestio, et sur les réserves -le mot est faible- que nous avons vis à vis de ce Bernard Tapie de l'aide à domicile. Les deux structures détenues aujourd'hui par le groupe AVEC, Ty Jikour et CEKB, sont dans une impasse. Au point, d'ailleurs, que nous avons dû placer sous tutelle administrative le CEKB.

Autre sujet d'actualité car il est désormais notre quotidien : la transition écologique. Nous poursuivons en la matière la stratégie qui est la nôtre depuis le début du mandat : agir de manière transversale. Le rapport sur le développement durable revient d'ailleurs sur certaines des actions que nous avons mises en œuvre. La démarche de budget vert que nous présentons aujourd'hui constitue également un instrument utile dans la mise en œuvre de la transition écologique. Cet outil technique nous permettra en effet d'interroger la portée écologique de nos dépenses. Celles liées à la direction environnement dans un premier temps puis l'ensemble de notre budget. Nos services ont affiné, pour ce faire, un instrument développé par l'I4CE. Celui-ci était quelque peu binaire. Il a été approfondi pour aboutir à un outil plus nuancé et donc plus précis. J'en profite pour saluer la qualité de leur travail.

Mais le cœur de cette session est le nouveau schéma des solidarités. Le Département est, vous le savez bien, la collectivité cheffe de file en matière de solidarités humaines. Elles constituent plus de 60 % de notre budget de fonctionnement. Avec les routes et l'éducation dans les collèges, les solidarités constituent notre mission historique, faisant de nous une collectivité de proximité où l'humain est au cœur de nos politiques publiques. Il incombait à notre majorité d'élaborer un nouveau schéma des solidarités pour les années à venir. C'est chose faite avec le nouveau schéma des solidarités 2023-2027.

Ce document est le fruit d'un important travail de coconstruction sur 9 mois avec plus de 300 participants. Nous sommes partis des expériences, des besoins recensés pour élaborer un schéma ambitieux et adapté aux besoins des costarmoricaains et costarmoricaaines. Je tiens à saluer l'importante implication de tous les agents et agentes ainsi que des personnes accompagnées et des partenaires, qu'ils soient associatifs ou institutionnels. Leur contribution a été essentielle pour proposer ce nouveau schéma qui vous sera soumis à délibération.

Ce schéma se veut vivant et évolutif : il ne fige pas des actions, mais donne à voir une philosophie pour travailler en transversalité et faire des solidarités l'affaire de tous. Outil de référence de la mise en œuvre des

politiques de solidarité, il exprime nos ambitions, notre façon de concevoir l'action publique dans ce domaine. Une enveloppe prévisionnelle de 30 millions d'euros lui est consacrée, afin de financer les actions nouvelles. Mais rien n'est figé : à chaque débat d'orientation budgétaire, nous ferons le point sur les actions menées et celles à venir, afin de conserver une agilité essentielle aux politiques de solidarité. Penser l'action sur le temps long n'empêche pas la réactivité.

Depuis plus d'un an, notre majorité est à l'œuvre pour proposer des réponses ambitieuses aux besoins des costarmoricaains et costarmoricaaines, en particulier les plus fragiles d'entre eux. Compétent en matière de dépendance et de handicap, de protection de l'enfance ou bien encore d'insertion, le Département est le socle de notre État social. Mais ses moyens sont limités : sans pouvoir de taux et avec des recettes dépendant de facteurs conjoncturels, nous avons de plus en plus de mal à assurer nos missions pourtant essentielles à l'égalité républicaine. Malgré notre choix de faire de la protection de l'enfance notre priorité numéro un, nous ne pourrions nous en sortir sans une réforme ambitieuse de l'État. Nous ne pouvons pas remplacer l'État dans les secteurs qui relèvent de sa compétence. J'ai signé récemment une tribune avec plusieurs présidents de

Département appelant le Président de la République à respecter ses engagements de campagne. La protection de l'enfance devait être au cœur de son quinquennat : nous attendons toujours les pédo-psychiatres qui nous font cruellement défaut et les places en établissements spécialisés pour répondre aux situations de plus en plus complexes des enfants confiés à l'ASE. C'est l'avenir de ces enfants qui est en jeu. Il est inacceptable que notre République ne puisse protéger tous ses enfants et en particulier ceux qui ont le plus besoin d'elle.

Il en va de même pour la dépendance. Face à une société vieillissante, en particulier dans notre département, nous attendons une loi « Grand âge » qui tarde à venir... Les Départements ont besoin du soutien de l'État pour répondre aux nouvelles attentes en matière de dépendance, de façon innovante et en respectant la dignité de nos aînés.

Bref, vous l'aurez compris, j'appelle le Gouvernement à prendre sa part de responsabilité pour que nous puissions, enfin, mettre en place les réponses structurelles qu'appellent ces défis. Puisque l'on évoque le Gouvernement et sa politique en matière de santé notamment, j'en profite pour préciser que le sujet de la maternité de Guingamp sera, comme promis, évoqué à la fin de notre session.

Un mot, enfin, sur l'aspect budgétaire qui concerne, par définition, le DOB. En dépit des contraintes budgétaires lourdes qui nous ont été imposées : Ségur insuffisamment compensé par le Gouvernement, hausse du point d'indice sans compter la hausse des besoins en matière de solidarités, notre gestion est sérieuse et rigoureuse. C'est ce qu'atteste le désendettement de la collectivité à hauteur de plus de 35 millions d'euros. Nous avons maintenu également un haut niveau d'investissement, avec un réalisé supérieur à 90 % dans un contexte délicat qui a vu plusieurs communes reporter l'exécution de leurs contrats de territoires et plusieurs chantiers également retardés du fait des tensions liées aux approvisionnements en matières premières. Nous maintiendrons le cap vers les solidarités en 2023, et dans les années à venir, tout en préservant un niveau d'investissement important malgré les difficultés qui s'annoncent.

Les rapports liés aux solidarités humaines, à l'égalité femmes-hommes et à l'environnement le montrent, le Département est au coeur du combat pour préserver les communs. Il agit, en effet, au quotidien pour préserver les liens sociaux, émanciper, protéger l'environnement, engager la transition écologique. C'est pourquoi il occupe une place si importante au sein de la République.

J'espère que nos débats du jour seront riches et à la hauteur des enjeux qui sont les nôtres.

Je vous remercie de votre attention.